uniden
UNION DES INDUSTRIES UTILISATRICES D'ÉNERGIE

Communiqué – Paris, le 7 mars 2025

Appel à manifestation d'intérêt pour la commercialisation de CAPN : EDF ne doit pas tourner le dos à l'industrie française

Jeudi 6 mars 2025, EDF a présenté un appel à manifestation d'intérêt pour la commercialisation de contrats d'allocation de production nucléaire (CAPN).

Avec cet appel d'offres et sans poursuite de discussions bilatérales avec les industriels, EDF préférerait clairement vendre aux plus offrants plutôt qu'à ceux qui en ont besoin.

Il signerait également son renoncement à finaliser, conformément à son accord du 14 novembre 2023 avec l'Etat, son actionnaire unique, une solution compétitive pour l'approvisionnement en électricité décarbonée des industriels électro-intensifs et électro-sensibles exposés à la concurrence internationale.

Deux semaines après avoir présenté un résultat net de 11,4 milliards d'euros, en progression de 1,4 milliard d'euros, et dégagé une marge d'EBITDA de près de 31%, le plaçant ainsi à un niveau record de rentabilité par rapport à l'industrie, dix mois avant l'extinction de l'ARENH qui va lui permettre d'augmenter, au vu des prix de marché de gros actuels, de près de 50% son prix de vente sur plus de 60% de sa production nucléaire, EDF privilégie la maximisation de son profit à court terme.

Ce faisant, EDF tournerait délibérément le dos à l'industrie électro-intensive et électro-sensible, actant ainsi son incapacité, en près de deux ans, à prendre en compte ses contraintes de compétitivité, alors qu'elle est exposée à une concurrence extra-européenne sans précédent qui menace la survie-même de nombre de sites : aucun contrat n'a été signé, avec une dizaine de lettres d'intention restées sans suite à ce jour.

Les seuls bénéficiaires de cet appel d'offres seront, outre les fournisseurs alternatifs, les consommateurs qui peuvent refacturer le coût de l'électricité, quel qu'il soit, à leurs clients, ceux qui ne sont pas exposés à la concurrence internationale ou ceux pour lesquels l'électricité ne pèse guère dans leur coût de revient.

Inversement, des industries stratégiques comme l'acier, l'aluminium ou la chimie, gages pour une bonne part de la souveraineté industrielle de la France, ne pourront pas suivre les enchères.

Par les temps qui courent, cette attitude est incompréhensible.

L'UNIDEN rappelle qu'EDF aussi a besoin de visibilité à long terme, dans un contexte de marché de plus en plus volatil, et de consommateurs stables ou anti-cycliques, prévisibles et effaçables pour optimiser le fonctionnement de son parc nucléaire – c'est-à-dire maximiser sa production – alors que les capacités intermittentes non pilotables pèsent de plus en plus sur le système électrique.

L'UNIDEN attend qu'en parallèle de cet appel d'offres et prioritairement, EDF respecte l'engagement écrit pris avec l'Etat de contracter, dans des termes compétitifs internationalement, 40 TWh avec les industriels électro-intensifs et électro-sensibles concernés, et renoue ainsi avec son histoire.

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr

Les adhérents de l'UNIDEN représentent plus 70% de la consommation d'énergie de l'industrie en France et sont présents dans l'aluminium, l'acier, les minerais et autres métaux, le ciment et les matériaux de construction, le verre, le papier, la pétrochimie et la chimie, l'automobile, l'électronique, les transports et l'agro-alimentaire.